

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE  
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-  
OUZOUER LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de BLOIS  
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

=====

Séance du 6 juillet 2023

L'an deux mil vingt trois , le 6 juillet à dix sept heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 27 juin 2023  
Nombre de membres en exercice : 9

*Président de séance : Bernard ESPUGNA*

*Présents : Bernard ESPUGNA, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIU, Christian ROUBALAY, Philippe POITOU, Sylvaine GENDRAULT*

**Délibération 5**

**Objet : Facturation intervention prestataire extérieur**

Monsieur le Président informe les membres du conseil qu'il convient de délibérer afin de refacturer aux abonnés le montant d'une intervention d'un prestataire extérieur, ou du SIAEP lui-même, suite à des actes de malveillance, dégradation volontaire ou involontaire ... ne relevant pas de la gestion habituelle du SIAEP ou de sa responsabilité.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé du Président,

**ACCEPTE**

Que soit refacturé aux abonnés d'eau le montant de l'intervention du prestataire extérieur ou du SIAEP, majorée de la somme de 15 euros au titre des frais de gestion et de traitement du dossier.

Pour extrait conforme au registre  
Acte rendu exécutoire après publication  
Et dépôt en préfecture le 7 juillet 2023

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Le Président,  
Bernard ESPUGNA

